



COMMISSION DE L'ÉNERGIE ET DES SERVICES PUBLICS  
**NOUVEAU-BRUNSWICK**  
NEW BRUNSWICK  
ENERGY & UTILITIES BOARD

## **Avis d'examen**

### **Commission de l'énergie et des services publics du Nouveau-Brunswick *Règles de procédure* – examen de la règle 6.4 concernant la confidentialité**

La Commission de l'énergie et des services publics du Nouveau-Brunswick (**Commission**) entreprendra un examen de la règle 6.4 de ses *Règles de procédure*. L'examen sera informel et les parties intéressées se verront offrir la possibilité de soumettre leurs commentaires écrits sur la règle 6.4.

Si vous désirez participer au processus d'examen, vous devez vous inscrire auprès de la Commission au plus tard le mardi 3 octobre à l'adresse [general@cespnb.ca](mailto:general@cespnb.ca). Les participants doivent indiquer leurs coordonnées et leur langue privilégiée.

Une fois le processus d'inscription terminé, la Commission fournira aux parties inscrites des renseignements supplémentaires de même que les dates.

Commission de l'énergie et des services publics du Nouveau-Brunswick  
C. P. 5001

15, Market Square, bureau 1400  
Saint John (Nouveau-Brunswick) E2L 4Y9

Téléphone : 506-658-2504  
Sans frais 1-866-766-2782  
Télécopieur : 506-643-7300  
Courriel : [general@cespnb.ca](mailto:general@cespnb.ca)  
Site Web : [www.cespnb.ca](http://www.cespnb.ca)